



Professionnalisation et reconnaissance du métier de family office

Dossier de presse 2016

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

Le message du président



2015 a été une bonne année, et l'AFFO se porte bien, avec un nombre d'adhésions en hausse et des sujets à traiter de plus en plus nombreux et variés. Pourquoi ? Parce que le métier se développe et que les familles sont de plus en plus conscientes de l'intérêt et du rôle essentiel du Family Office pour gérer leur patrimoine et assurer leur pérennité.

La vocation de l'AFFO, qui regroupe les professionnels du Family Office, s'en trouve confortée, puisque l'association a pour objectif de participer au développement et à la reconnaissance du métier, tout en fédérant ses acteurs et en leur offrant un lieu d'échanges et d'expertises.

Mais qu'est-ce au juste qu'un Family Office ?

Un Family Office est une organisation qui met ses compétences pluridisciplinaires au service des intérêts patrimoniaux d'une ou plusieurs familles. Le Family Office accompagne les familles dans les grandes problématiques qu'elles rencontrent dans leur histoire, comme la gouvernance, la transmission et la gestion des actifs familiaux. Sur tous les aspects de la gestion, qui s'exerce dans un environnement économique et fiscal de plus en plus difficile, le Family Office n'est jamais dans une logique de vente de produits financiers, mais de conseil.

Un Family Office se définit surtout à travers trois caractéristiques : une vision à très long terme, "transgénérationnelle", une vision "transsectorielle" et une transparence totale en termes d'honoraires, qui doivent représenter au moins 75% de son revenu. La Charte de l'AFFO porte parfaitement ces valeurs fortes de "l'esprit Family Office". C'est pourquoi, plutôt que de se focaliser sur des questions de forme, l'AFFO a préféré insister sur cet esprit dans cette charte à laquelle tous ses membres adhèrent.

En 2015, l'AFFO a poursuivi sa dynamique, avec notamment la publication du quatrième livre blanc, *La gouvernance familiale*. Ce livre blanc élabore une méthode permettant au family officer d'aborder ce sujet aussi vital que délicat à travers des éléments d'information techniques et familiaux, dans le cadre d'une procédure organisée visant à établir un diagnostic de la situation familiale.

L'année a également été marquée par l'attribution du troisième *Prix de l'AFFO*, décerné à Fatma Yahia pour son mémoire *Faire de la stratégie en famille, cas Alta Café*, ainsi que par l'organisation de petits-déjeuners thématiques et d'un voyage d'étude en Allemagne (Francfort et Hambourg).

En 2016, plusieurs chantiers sont mis en œuvre : le lancement d'une antenne régionale à Lyon, l'animation de groupes de travail sur l'analyse des business models correspondant aux activités de MFO, des réunions dédiées aux mono-family offices, le lancement du *Baromètre AFFO* et la parution de différentes publications comme la mise à jour du livre blanc sur la philanthropie, un fascicule sur le métier de family office intitulé *A la découverte du Family Office* et un cahier pratique sur *Comment créer un SFO ?*

Autant de projets que nous sommes fiers de vous présenter !

Jean-Marie Paluel-Marmont
Président

Un rôle clé pour la profession

L'Association a pour vocation de participer au développement et à la reconnaissance du Family Office et d'effectuer des travaux de recherche, grâce à des commissions dédiées, en développant l'interactivité entre les différents professionnels du métier.

L'AFFO a en effet pour ambition de permettre à la profession de se structurer et d'évoluer. Elle fédère les acteurs du métier au sein de lieux d'échanges et de rencontres, tout en favorisant la reconnaissance de la profession.

Forte d'un conseil d'administration représentatif, l'association constitue une force de proposition active pour le développement des compétences et l'évolution du métier au XXI^{ème} siècle.

L'AFFO affiche sa volonté de rassembler toutes les compétences mises au service des familles. Elle regroupe ainsi les différents acteurs du Family Office et leur offre un cadre de référence, grâce à une charte à laquelle tous les membres doivent adhérer.

La Charte de l'AFFO élabore en effet les "commandements" du Family Office.



Elle définit les valeurs que les membres s'engagent à promouvoir et à respecter dans l'exercice de leur métier : la probité, l'engagement, la confidentialité, la pérennité, la responsabilité et l'expertise.

Ses missions sont multiples :

- représenter la profession ;
- favoriser la reconnaissance et la professionnalisation ;
- rassembler les compétences ;
- développer les échanges d'expertise, sans arrière-pensée commerciale ni conflit d'intérêt entre les membres ;
- fédérer les acteurs et partenaires autour de valeurs et engagements communs ;
- élaborer des contenus pédagogiques et techniques...

Définir le family office

Au service d'une ou plusieurs familles, le Family Office a pour objectif de servir leurs intérêts patrimoniaux dans une vision à long terme, grâce à des compétences multidisciplinaires.

Il existe deux types de Family Office :

- le mono-family office, dédié à la gestion exclusive du patrimoine d'une seule famille ;
- le multi-family office, au service de plusieurs familles. On distingue le multi-family office indépendant et le multi-family office bancaire.

Services proposés : ingénierie patrimoniale, gestion de portefeuille, reporting consolidé, transmission, fiscalité, risk management, aide au quotidien, gouvernance familiale, philanthropie...

Qualités requises : expertise, capacité d'exécution, faculté d'établir une relation de confiance dans la durée, transparence, absence de conflits d'intérêts...

Des activités pluridisciplinaires

Les Matinées Thématiques

L'AFFO offre à ses membres une dynamique de rencontres mensuelles, autour de petits-déjeuners thématiques animés par des membres et/ou des personnalités externes. Espaces conviviaux d'échanges avec des experts, les Matinées Thématiques ont par exemple permis, en 2015, de développer plusieurs sujets spécifiques :

- Parlons forêts...
- Gestion des risques
- Les outils de consolidation patrimoniaux
- Transmission d'entreprise
- Responsabilité civile professionnelle pour les family offices
- Investissements alternatifs : private equity coté, crowdfunding et actifs réels
- Charity and impact business

Les commissions

Au nombre de quatre, ces groupes de travail approfondissent des sujets clés dans l'objectif de publier un livre blanc, véritable guide pratique pour le family officer, proposant des repères méthodologiques et des outils d'analyse.

Grâce à la variété des compétences et des personnalités réunies, les commissions sont des lieux d'échanges d'expériences et d'enrichissement.

La commission Philanthropie

Dans un secteur en pleine évolution, elle fournit des clés aux family officers pour accompagner leurs clients dans le développement et le renforcement de leur engagement philanthropique, en leur offrant une meilleure connaissance de la philanthropie, de son évolution et de ses acteurs. Elle est présidée par Valérie Aubier.

Le livre blanc *La philanthropie* est paru au premier trimestre 2012.

La commission Education et Formation

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'éducation et la formation des futures générations est devenue primordiale. La commission Education et Formation, présidée par Thierry de Poncheville, a pour ambition :

- d'identifier les compétences nécessaires ;
- de favoriser la recherche et de développer des outils de formation ;
- d'accompagner les familles dans la transmission des savoirs et du patrimoine.

Le livre blanc *Education et Formation* est paru en décembre 2013.

La commission Allocation d'Actifs

La préservation, le développement et la transmission du patrimoine dans les meilleures conditions sont des éléments essentiels au maintien de l'harmonie familiale. L'objectif de cette commission, présidée par Thierry Brunel, est donc avant tout de protéger les familles de la dilution des patrimoines, de faciliter la compréhension du métier d'allocation d'actifs et d'utiliser les innovations financières les plus récentes.

Le livre blanc *Valorisation et préservation du patrimoine des familles* est paru en décembre 2014.



La commission Gouvernance Familiale

Présidée par Jérôme Barré, cette commission a élaboré un document pratique destiné à comprendre et résoudre les problématiques de gouvernance familiale, tout en définissant une méthodologie de mise en place de solutions pratiques.

La méthode propose un système de collecte d'informations visant à établir un diagnostic à la base de solutions préventives ou curatives. Ce livre blanc offre donc :

- une base documentaire ;
- une méthode d'approche des personnes concernées ;
- une méthodologie de recherche et de collecte d'informations ;
- une aide au diagnostic fondée sur des exemples concrets ;
- une aide à la mise en place de solutions concrètes.

Le livre blanc *La gouvernance familiale* est paru en décembre 2015.



De gauche à droite : Thierry de Poncheville, Fatma Yahia, le professeur Gérard Hirigoyen et Myriam Combet.

Le Prix de l'AFFO

Lancé en 2013 par la commission Education et Formation, le *Prix de l'AFFO* a pour vocation de faire connaître le métier de Family Office et son implication dans l'intérêt économique de l'entreprise familiale, ainsi que d'encourager les jeunes diplômés dans ce métier à l'avenir prometteur. Il s'adresse aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine.

La remise du prix de la troisième édition a eu lieu en décembre 2015, à l'occasion des Rencontres Annuelles de l'association. L'AFFO renforce ainsi son engagement dans la recherche et ses liens avec les universités.

En 2015, le *Prix de l'AFFO* a été attribué à Fatma Yahia pour son mémoire *Faire de la stratégie en famille, cas Alta Café*.

Véritable partenaire des lauréats, l'AFFO a également créé la *Collection des Prix de l'AFFO*, une publication qui présente les mémoires des lauréats. Elle a ainsi publié le mémoire de Thomas Luce, lauréat du *Prix de l'AFFO 2014* : *L'intrapreneuriat dans les entreprises familiales : un mode de management de l'innovation pertinent ?*

Le développement en Régions

Pour accélérer la reconnaissance du métier de family office en France, l'AFFO a lancé en 2014 un projet de régionalisation et a créé le groupe de travail *Développement en Régions*, dont le but est de développer et animer des antennes régionales, en cohérence avec les activités nationales.

La première antenne a été lancée fin 2014 à Marseille. En 2015, une réunion a été organisée sur le thème *Private equity et family office*, qui a réuni plus de 35 personnes.

Les voyages d'étude

En 2015, L'AFFO a poursuivi son ouverture internationale en organisant un voyage à Francfort et Hambourg pour rencontrer des homologues allemands. Ces voyages permettent de partager des expériences et des savoirs et de tisser des relations privilégiées avec des family offices étrangers.

Les Rencontres Culturelles

Lancées en septembre 2014, elles favorisent les échanges entre membres dans un contexte informel. En 2015, des membres ont ainsi eu le plaisir de se rendre à Maastricht pour une visite privée de *The European Fine Art Fair (TEFAF)*, de participer à la vente exceptionnelle des Hospices de Beaune et de se rendre à une visite privée de *The Exceptional Sale*, également organisée par Christie's.



Les Rencontres Annuelles

Chaque année, l'association réunit ses membres pour un rendez-vous incontournable. La dernière édition de cet événement s'est déroulée le 7 décembre 2015 au Cercle de l'Union Interalliée à Paris, autour du thème *Innovation et croissance*. Elle a réuni plus de 130 participants.

A cette occasion, plusieurs moments forts ont été salués :

Présentation du livre blanc sur la gouvernance familiale, par :

- Jérôme Barré, président de la commission et associé chez Franklin, où il anime le pôle *Fiscalité patrimoniale et des entreprises*, et chargé d'enseignement à l'université Paris 9 Dauphine ;
- Christine Blondel, professeur associé à l'INSEAD, qui a contribué à de nombreuses publications sur les grandes entreprises familiales ;
- Priscilla de Moutier, administrateur de Wendel, qui a évoqué la gouvernance familiale avec son expérience de la gestion de plus de 1 000 actionnaires familiaux.

Remise du *Prix de l'AFFO* à Fatma Yahia, lauréate de la 3^{ème} édition, pour son mémoire réalisé au sein de l'IAE Bordeaux sur le thème *Faire de la stratégie en famille, cas Alta Café*, en présence du professeur Gérard Hirigoyen, son directeur de mémoire.

Intervention de Benoît Potier, PDG d'Air Liquide et président de l'ERT, sur le thème *Innovation et croissance*. Celui-ci a évoqué l'importance des nouvelles technologies (objets connectés, applications mobiles...), ainsi qu'un changement du mode de pensée du travail et du business model, dans une optique de croissance.

Les objectifs et perspectives 2016

L'AFFO continuera d'accompagner les family offices dans le développement de leur activité. Son ambition est de mieux structurer la profession, de la faire connaître et de lui fournir des outils pratiques.

L'AFFO s'impose en effet peu à peu comme la référence du family office et souhaite devenir l'interlocuteur privilégié des autorités de place.

Le livre blanc sur la philanthropie paru en 2012 sera actualisé et réédité.

L'AFFO poursuivra son développement régional avec l'ouverture d'une antenne à Lyon.

La commission Education et Formation lancera, courant 2016, la quatrième édition de son *Prix de l'AFFO* et publiera le mémoire de la lauréate 2015.

Les prochaines Matinées Thématiques aborderont des sujets comme : *Fiscalité et patrimoine : état des lieux et perspectives* ; *Assurance-vie en France-Luxembourg* ; *Immobilier* ; *Enjeux de la COP21 sur le FO : alimentation et écologie...*

A l'occasion des prochaines Rencontres Culturelles, les membres de l'AFFO se rendront en Suisse, en juin 2016, pour une visite privée du premier salon international d'art moderne et contemporain, *Art Basel*.

Un concept de réunions dédiées aux mono-family officers a été mis en place. La première s'est déroulée le 11 février 2016.



De nouveaux outils pédagogiques seront créés :

- Un fascicule sur le métier du family office, *A la découverte du family office*
- Un cahier pratique sur le thème *Comment créer un SFO ?* (single family office)
- Un *Baromètre AFFO*

Le conseil d'administration

Jean-Marie Paluel-Marmont, Président
 Bernard Camblain, Président d'honneur
 Thierry de Poncheville, Vice-président
 François Mollat du Jourdin, Secrétaire général
 Christophe Achard, Trésorier
 Rémi Béguin, Administrateur
 Myriam Combet, Administrateur
 Bertrand Savouré, Administrateur
 Arthur Rozen, Administrateur

 Sophie Quancard, Déléguée générale